



Demande d'ouverture de compte non enregistré autogéré de B2B Trust

Afin d'éviter les retards de traitement, veuillez:

- Compléter les sections 2 et 3 du formulaire relatives aux renseignements du client, y compris les informations reliées à l'emploi;
- Fournir les renseignements figurant sur **deux** pièces d'identité valides (dont l'une avec photo). Reportez-vous à la Liste de contrôle pour exigence d'identification personnelle à la page 5 pour obtenir des exemples de pièces d'identité acceptables;
- Si vous agissez à la fois à titre de Conseiller et Titulaire, veuillez obtenir la signature d'un autre conseiller accrédité, soit le Conseiller de validation, à l'article 12 de la page 5 de la présente demande.

Envoyer toutes les pages de la demande originale dûment remplie à l'adresse suivante:

B2B Trust
130, rue Adélaïde ouest, Bureau 200
Toronto (Ontario) M5H 3P5



Demande d'ouverture de compte non enregistré autogéré de B2B Trust

Biens admissibles : Espèces, fonds communs de placement en dollars canadiens, certificats de placement garanti, comptes d'investissement à intérêt élevé

1. Renseignements sur le courtier/conseiller			
N° du courtier	Nom du courtier	Courriel du conseiller	
N° du conseiller	Nom du conseiller	Téléphone ()	Télécopieur ()
2. Renseignements sur le titulaire principal <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle			
Nom de famille		Prénom	Initiale
Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Numéro d'assurance sociale		État civil
Adresse du domicile (N° et nom de la rue, N° de l'appartement)			
Ville	Province	Code postal	Courriel
Numéro de téléphone au domicile ()	Numéro de téléphone au travail ()		Langue de préférence <input type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> anglais
Nom de l'employeur/ l'entreprise			Profession
Adresse de l'employeur/ l'entreprise		Ville	Province Code postal
Prière de fournir l'information relative à deux pièces d'identité originales valides (dont une doit comporter une photo). Référez-vous à la Liste de contrôle pour exigence d'identification personnelle à la page 5 de la présente demande pour obtenir des exemples de pièces d'identité acceptables.			
1. Type de document	Numéro	Émis par	Date d'exp (jj/mm/aaaa)
2. Type de document	Numéro	Émis par	Date d'exp (jj/mm/aaaa)
Statut de Résidence: <input type="checkbox"/> Résident <input type="checkbox"/> Non-résident		Pays de résidence, si autre que le Canada:	
Personnes rattachées aux États-Unis : Par les présentes, j'autorise B2B Trust à consulter ou à divulguer les renseignements relatifs à ce compte ou à déclarer le revenu provenant des dividendes, des intérêts ou des produits d'une vente à l'Internal Revenue Service (États-Unis) s'il y a lieu. Je suis une personne rattachée aux États-Unis pour les raisons suivantes (sélectionnez tous les éléments qui s'appliquent): <input type="checkbox"/> Je suis citoyen(ne) américain(e) <input type="checkbox"/> Je réside aux États-Unis <input type="checkbox"/> Je suis né(e) aux États-Unis <input type="checkbox"/> Je possède un numéro de sécurité sociale ou de contribuable des États-Unis (veuillez préciser) _____.			
3. Renseignements sur le co-titulaire <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle			
Nom de famille		Prénom	Initiale
Date de naissance (jj/mm/aaaa)	Numéro d'assurance sociale		État civil
Adresse du domicile (N° et nom de la rue, N° de l'appartement) <input type="checkbox"/> Identique à celle de titulaire principal			
Ville	Province	Code postal	Courriel
Numéro de téléphone au domicile ()	Numéro de téléphone au travail ()		Type de compte <input type="checkbox"/> Tenants en commun/indivision <input type="checkbox"/> Copropriétaires avec gains de survie (non applicable au Québec)
Nom de l'employeur/ l'entreprise			Profession
Adresse de l'employeur/ l'entreprise		Ville	Province Code postal
Prière de fournir l'information relative à deux pièces d'identité originales valides (dont une doit comporter une photo). Référez-vous à la Liste de contrôle pour exigence d'identification personnelle à la page 5 de la présente demande pour obtenir des exemples de pièces d'identité acceptables.			
1. Type de document	Numéro	Émis par	Date d'exp (jj/mm/aaaa)
2. Type de document	Numéro	Émis par	Date d'exp (jj/mm/aaaa)
Statut de Résidence: <input type="checkbox"/> Résident <input type="checkbox"/> Non-résident		Pays de résidence, si autre que le Canada:	
Personnes rattachées aux États-Unis : Par les présentes, j'autorise B2B Trust à consulter ou à divulguer les renseignements relatifs à ce compte ou à déclarer le revenu provenant des dividendes, des intérêts ou des produits d'une vente à l'Internal Revenue Service (États-Unis) s'il y a lieu. Je suis une personne rattachée aux États-Unis pour les raisons suivantes (sélectionnez tous les éléments qui s'appliquent): <input type="checkbox"/> Je suis citoyen(ne) américain(e) <input type="checkbox"/> Je réside aux États-Unis <input type="checkbox"/> Je suis né(e) aux États-Unis <input type="checkbox"/> Je possède un numéro de sécurité sociale ou de contribuable des États-Unis (veuillez préciser) _____.			

4. Usage du compte/Détermination quant aux tiers

Quelle est l'utilisation prévue du compte (plusieurs choix possibles) :

Épargne Investissement Opérations Courantes Dépôt Ou Versement De Salaire Autre (veuillez préciser) : _____

Usage par un tiers ou pour le bénéfice d'un tiers (veuillez fournir tous les renseignements suivants sur ce tiers) :

Prénom / Dénomination sociale : _____ Liens avec vous : _____

Nom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____

No. de de certificat de constitution et lieu de délivrance (dans le cas d'une personne morale seulement) _____ Occupation / Nature des activités : _____

5. Entente et autorisation du titulaire

1. Autorisation relative au Courtier/Conseiller et aux placements

Par les présentes, j'autorise/nous autorisons B2B Trust à fournir des copies des relevés du compte et/ou de l'information sur le solde du compte à mon/notre Courtier et/ou mon/notre Conseiller. Je reconnais/nous reconnaissons et j'accepte/nous acceptons par les présentes être exclusivement et entièrement responsable(s) du choix des placements détenus dans mon/notre compte, ainsi que du choix de mon/notre Courtier et/ou mon/notre Conseiller, et que B2B Trust ne m'a fait aucune recommandation à cet égard et ne saurait engager de quelque façon que ce soit, sa responsabilité relativement à ces questions. Je m'engage/nous nous engageons à tenir B2B Trust indemne des actions, poursuites, coûts et dommages qu'elle pourra subir à cet égard.

Avis Important

B2B Trust conseille vivement aux clients d'obtenir les renseignements dont ils ont besoin pour prendre des décisions avisées. En particulier, avant d'investir, les clients d'un régime devraient :

- obtenir des renseignements sur le placement lui-même, le risque associé au placement et la possibilité pour eux de récupérer leur capital;
- examiner les objectifs de placement de tous les investissements qu'ils ont choisis pour s'assurer qu'ils répondent à leurs besoins financiers; et
- s'ils investissent dans des actions, obligations ou fonds commun de placement, obtenir un prospectus, notice d'offre ou toute autre documentation prescrite décrivant le placement avant ou au moment d'investir.

B2B Trust exécutera tout ordre reçu du Titulaire d'un régime ou de son Courtier ou Conseiller sans se renseigner davantage sur la pertinence du placement. Ainsi, toute directive donnée par le Conseiller ou par une personne dûment autorisée par ce dernier à cet égard sera considérée comme une directive donnée par le(s) Titulaire(s). Si les clients ont des questions ou des doutes sur un placement particulier, ils doivent demander de plus amples conseils à leur Courtier ou Conseiller ou à tout autre professionnel compétent et indépendant. B2B Trust n'autorise pas ses employés à conseiller les clients sur leurs placements et n'autorise personne d'autre à le faire en son nom.

2. Renseignements Personnels

B2B Trust recueille des renseignements personnels y compris ceux relatifs au crédit, l'emploi, et à d'autres aspects financiers (« Renseignements personnels ») auprès de ses clients, et si nécessaire, auprès du garant (caution) ou d'autres entités décrites aux présentes. B2B Trust fait usage de ces Renseignements personnels dans le cadre de ses activités courantes, notamment pour vérifier l'identité de ses clients, ouvrir un compte ou un compte de prêt, se renseigner sur la situation financière globale de ses clients et offrir les produits et services qui conviennent à sa clientèle.

À cette fin;

a. j'autorise/nous autorisons B2B Trust, les entités qui lui sont affiliées et ses fournisseurs de services agissant en son nom à :

- i) obtenir les renseignements concernant ma/notre solvabilité ou ma/notre situation financière pouvant être nécessaires de temps à autre aux fins décrites aux présentes, y compris mon/notre identification et ce jusqu'au paiement complet de tout montant dû à B2B Trust, auprès de personnes légalement autorisées ainsi qu'auprès d'un Conseiller, d'un agent de Renseignements personnels, de toute personne mentionnée dans les rapports de solvabilité obtenus, de toute institution financière, de tout assureur d'hypothèques ou de toute personne qui fournit des références, de mon/notre employeur actuel ou précédent mentionné dans la demande, et j'autorise/nous autorisons de telles personnes à divulguer les renseignements demandés;
- ii) divulguer les renseignements qu'elle détient à mon/notre sujet à toute personne autorisée par la loi, à tout conseiller, à tout agent de Renseignements personnels, à toute institution financière, à tout assureur d'hypothèques ou à toute entreprise dûment désignée par B2B Trust en conformité avec le paragraphe 2.c ci-dessous ou, avec mon/notre consentement, à toute personne qui en fait la demande;
- iii) utiliser mon/notre numéro d'assurance sociale aux fins de déclaration de l'impôt sur le revenu, d'identification et de regroupement de données concernant les services offerts par B2B Trust;
- iv) rendre mes/nos Renseignements personnels disponibles à ses employés, aux entités qui lui sont affiliées et à ses fournisseurs de services qui sont tenus d'en protéger la confidentialité.

Par les présentes, j'autorise/nous autorisons B2B Trust à demander et à accéder mon/notre rapport de solvabilité auprès des agences d'évaluation du crédit.

b. Vous pouvez à tout moment, sans m'/nous en informer, céder mon/notre compte à toute personne. Le cessionnaire sera tenu de conserver mes/nos Renseignements personnels pour une certaine période de temps, conformément aux lois applicables.

c. Dans le but de bénéficier d'un service de qualité et d'obtenir toute information disponible concernant les produits financiers offerts par B2B Trust et les entités qui lui sont affiliées ou par toute autre entreprise dûment désignée par B2B Trust, j'autorise/nous autorisons B2B Trust, les entités qui lui sont affiliées et toute autre entreprise dûment désignée par B2B Trust à utiliser les renseignements détenus sur moi/nous pour me/nous faire parvenir toute documentation, publicité ou information. Je comprends/nous comprenons que les employés et les mandataires autorisés B2B Trust et des entités qui lui sont affiliées pourront utiliser mes/nos Renseignements personnels conditionnellement à ce que ces renseignements soient nécessaires ou utiles à l'exercice de leurs fonctions. J'ai/nous avons le droit de demander à tout moment que B2B Trust s'abstienne d'utiliser les renseignements aux fins énoncées dans le présent paragraphe en faisant parvenir un avis écrit à celui-ci. B2B Trust ne me/nous refusera pas les services décrits aux présentes auxquels j'ai/nous avons droit, même si j'ai/nous avons révoqué mon/notre autorisation à l'utilisation de ces Renseignements personnels.

d. Dans le cas de services rendus par B2B Trust à partir d'un pays étranger, je comprends/nous comprenons que B2B Trust peut être tenu de divulguer mes/nos Renseignements personnels aux organismes de réglementation du territoire étranger, en conformité avec les lois applicables;

e. J'autorise/nous autorisons B2B Trust à divulguer et à partager des renseignements avec les autorités compétentes dans des cas de fraude, d'enquête ou de violation d'un accord de financement.

f. J'autorise/nous autorisons B2B Trust à divulguer et à partager des renseignements avec d'autres institutions financières lorsqu'une communication interbancaire est requise pour éviter ou contrôler la fraude, pendant des enquêtes relatives à une violation d'un accord de financement ou dans le cas de toute infraction à une loi.

g. Tout dossier me/nous concernant sera conservé dans le service approprié de B2B Trust. Lors de la réception d'une demande écrite, B2B Trust me/nous permettra de consulter les renseignements auxquelles je peux/nous pouvons légalement avoir accès et je peux/nous pouvons obtenir une copie desdits renseignements en payant les montants facturés par B2B Trust

Je conviens que si je désire en savoir davantage sur la politique de protection de la confidentialité, je peux visiter le site Web de B2B Trust au b2btrust.com ou appeler au 1-866-334-4434 et demander qu'un exemplaire de la brochure sur la protection de la confidentialité me soit expédié.

6. Responsabilités relatives à l'ouverture d'un compte, Courtier / B2B Trust

Il incombe au Courtier identifié à l'article 1 de la présente demande et au Conseiller de déterminer si les placements et l'investissement par emprunt sont appropriés et de s'assurer de la supervision adéquate de toutes les opérations passées dans votre compte.

a) Courtiers en fonds communs de placement

Si le Courtier est membre de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels, le Courtier est un Remisier, B2B Carrying Services (« BCS ») – division de BLC Services financiers inc. – est un Courtier chargé de comptes, et B2B Trust est une société de fiducie fournissant certains services à BCS en vertu d'un contrat de service. Relativement à toute opération que vous pourrez entreprendre, BCS et B2B Trust auront la responsabilité d'exécuter les transactions engagées par BCS et le règlement des transactions par BCS. BCS pourra verser une portion des frais prélevés sur votre compte au Remisier, et ce dernier pourra rémunérer BCS, en votre nom, pour les services d'exécution de transactions.

b) Courtiers en valeurs mobilières

Si le Courtier est courtier en valeurs mobilières et membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières, ni B2B Carrying Services (division de BLC Services financiers inc.) ni B2B Trust n'agissent à titre de Courtier chargé de comptes pour le Courtier.

7. Méthodes de paiement des frais annuels

Veillez payer les frais administratifs annuels à partir (cocher la case appropriée):

du présent compte non enregistré autogéré

du compte détenu auprès de l'institution financière indiquée sur le spécimen de chèque fourni joint à la présente demande.

(En choisissant cette option, le(s) titulaire(s) doit/doivent remplir la section sur les renseignements bancaires, joindre un spécimen de chèque et, s'il y a lieu, obtenir la signature du co-titulaire du compte à la section 8.)

8. Débit préautorisé personnel (le cas échéant)

J'autorise B2B Trust à débiter mon compte afin de recouvrer les frais d'administration annuels qui doivent être payés aux termes de la Convention et tous les autres paiements uniques à l'occasion. J'accepte que les versements soient effectués par débits préautorisés ou par retraits électroniques ou de toute autre manière que B2B Trust pourrait établir. Le débit préautorisé (« DPA ») sera tiré sur le compte détenu à l'institution financière indiquée sur le spécimen de chèque ci-joint, et j'autorise l'institution financière à traiter ce DPA comme s'il avait été signé par moi. Les frais d'administration seront débités annuellement au cours du mois de décembre. **J'accepte de renoncer à l'exigence prévue aux termes des Règles de l'Association canadienne des paiements de recevoir un préavis écrit avant chaque DPA, tel qu'il est indiqué dans les Règles.** B2B Trust devra obtenir mon autorisation pour débiter mon compte de tout autre paiement unique ou sporadique. Je reconnais que l'autorisation que je fournis à B2B Trust équivaut à une autorisation que je fournirais à l'institution financière indiquée sur mon chèque. Je m'engage à aviser B2B Trust par écrit de tout changement relatif aux renseignements fournis dans les présentes sur le compte, et ce, dix jours ouvrables avant la prochaine date de versement prévue. J'ai certains droits de recours si un débit n'est pas conforme à la présente Convention. Par exemple, j'ai le droit de recevoir le remboursement de tout DPA qui n'est pas autorisé ou qui n'est pas conforme à la présente Convention de DPA. Je peux révoquer mon autorisation à tout moment, moyennant un préavis écrit de 30 jours. Pour plus d'information sur mes droits de recours, ou pour obtenir un modèle de formulaire d'annulation ou pour plus d'information sur mon droit d'annuler cette Convention de DPA, je peux communiquer avec mon institution financière ou visiter le cdnpay.ca. La révocation de cette autorisation ne met fin à aucun contrat existant entre moi et B2B Trust. Je reconnais et consens par les présentes que je sois entièrement responsable de tous frais encourus si les débits ne peuvent pas être effectués par manque de fonds ou toute autre raison pour laquelle je pourrais être tenu responsable. Je peux communiquer avec B2B Trust à l'adresse 130, rue Adelaide Ouest, bureau 200, Toronto (Ontario) M5H 3P5 ou appeler au numéro sans frais 1.866.884.9407.

Renseignements bancaires

Nom de l'institution financière

Adresse de la succursale

Succursale

Numéro de l'institution

Numéro du compte

Si le chèque joint est un chèque d'un compte conjoint au nom du/des Titulaire(s) et d'un autre co-titulaire dont la signature est requise pour les retraits effectués au compte, tout co-titulaire qui n'est pas Titulaire de cette demande doit signer l'autorisation qui suit:

Signature du co-titulaire du compte

Date (jj/mm/aaaa)

Veillez attacher un spécimen de chèque annulé provenant d'un compte personnel sur lequel figure le nom du titulaire.

9. Convention de compte non enregistré

- GARDE** - B2B Trust accepte d'établir et de maintenir un Compte non enregistré au nom du client pour toutes les valeurs reçues et acceptées de temps à autre par B2B Trust pour le compte du client. À titre de dépositaire du compte, B2B Trust détiendra pour le client et gardera en sécurité dans sa chambre forte ou auprès d'une société dépositaire ou d'une société de compensation avec laquelle B2B Trust est directement ou indirectement participante, tous les biens délivrés ou acceptés par elle. B2B Trust délivrera les valeurs détenues au compte conformément aux directives et le client acceptera la livraison de valeurs des mêmes catégories et coupure à la place de celles contenues dans le compte.
- RECOURS À DES DÉPOSITAIRES** - B2B Trust pourra faire parvenir à un dépositaire avec lequel elle est directement ou indirectement participante, toutes valeurs reçues à présent ou à l'avenir dans le cadre de cette Convention, et ces valeurs seront enregistrées au nom d'un mandataire du dépositaire et détenues dans un compte au nom de B2B Trust; cette dernière pourra également recevoir et délivrer des valeurs par l'entremise des services de compensation du dépositaire.
- ENREGISTREMENT DES VALEURS** - Toutes les valeurs du compte détenues par B2B Trust pourront être détenues au nom du client, au nom de B2B Trust ou de ses mandataires, au nom d'un mandataire du dépositaire ou au porteur. Les valeurs détenues par B2B Trust ou par un dépositaire seront enregistrées dans les dossiers de B2B Trust comme appartenant au compte.
- RELEVÉS** - B2B Trust ou ses mandataires fourniront des relevés de compte trimestriels au client, lesquels seront expédiés par poste ordinaire à l'adresse domiciliaire indiquée ou, sur demande, à l'adresse postale indiquée à la partie « Adresse » de la demande d'ouverture.
- VERSEMENTS DE REVENU OU DE CAPITAL** - B2B Trust recevra du revenu ou d'autres versements relatifs aux titres détenus dans le compte, lesquels seront enregistrés au nom de B2B Trust ou de ses mandataires et crédités au compte sur réception des sommes en question.
- PROCURATIONS** - B2B Trust expédiera par poste ordinaire les relevés financiers, avis d'assemblées annuelles et autres documents reçus par B2B Trust ou par ses mandataires en relation avec les titres détenus dans le compte et enregistrés au nom de B2B Trust ou de ses mandataires. B2B Trust ne prendra aucune action relativement à ces communications, à moins d'instructions précises fournies à cet égard par le client, et n'assumera aucune responsabilité pour les pertes subies en raison de la réception tardive de procurations, avis, rapports ou autres communications. Le client consent à autoriser B2B Trust ou ses mandataires à divulguer à l'expéditeur de ces documents les renseignements personnels le concernant, conformément aux lois applicables sur les valeurs mobilières.
- DEGRÉ DE DILIGENCE** - B2B Trust exercera dans la garde de ces valeurs le même degré de diligence qu'elle exercerait avec des biens de la même nature et dans les mêmes conditions qui lui appartiendraient. B2B Trust ne garantira ni le titre ni l'authenticité d'aucune valeur reçue par B2B Trust dans le cadre de cette Convention. B2B Trust ou ses mandataires ne pourront être tenus responsables de tout acte ou omission de la part du client, d'un courtier ou de tout autre mandataire agissant au nom du client dans l'achat ou la vente de titres dont B2B Trust ou ses mandataires assurent la garde. B2B Trust ne pourra être tenue responsable d'une manière ou d'une autre de l'administration des transactions initiées par le client; de plus, il n'incombe pas à B2B Trust de procéder à des vérifications, de faire des recommandations ou de fournir des conseils au client en matière d'investissement, d'achat, de vente, de rétention ou d'autres dispositions relatives aux titres.
- FRAIS** - Le client consent à payer les frais de B2B Trust tels qu'ils sont établis de temps à autre par cette dernière pour la garde et le règlement des valeurs, en plus de toutes les dépenses payées par B2B Trust à cet égard, et B2B Trust est autorisée à débiter ce montant du compte du client.
- DÉCOUVERT** - B2B Trust n'aura aucune obligation d'agir selon des directives qui mettraient le compte du client à découvert. Toutefois, dans l'éventualité où B2B Trust agirait selon pareilles directives, cette dernière pourra retenir des titres du client à titre de garantie en vue d'assurer le paiement du découvert. Si ce découvert ou toute dette découlant des frais ou des dépenses mentionnés à l'article 8 n'est pas payé dans son intégralité sur demande, B2B Trust pourra vendre les titres et affecter le produit de la vente au découvert ou à la dette.
- INTÉRÊT SUR SOLDE DÉBITEUR OU CRÉDITEUR** - L'intérêt sur les soldes créditeurs est calculé quotidiennement et versé au compte mensuellement. L'intérêt sur les soldes débiteurs est calculé quotidiennement et imputé au compte mensuellement.
- CONFORMITÉ AUX LOIS** - B2B Trust ou ses mandataires feront le meilleur effort pour se conformer à toutes les dispositions des lois et des règlements en vigueur actuellement ou à l'avenir, et qui exigent qu'un détenteur de titres prenne ou ne prenne pas de mesures relatives aux valeurs.
- DÉDOMMAGEMENT** - Le client devra dédommager B2B Trust et ses mandataires de toute obligation ou perte découlant de directives fournies par le client ou par son courtier à l'égard de l'achat ou de la vente de titres, à l'exception, sous réserve de l'article 6, des obligations ou des pertes causées par la négligence, une faute délibérée ou un manque de bonne foi.
- RÉSILIATION OU AMENDEMENT DE LA CONVENTION** - Cette Convention peut être résiliée par le client ou par B2B Trust sur avis écrit de trente jours expédié à l'autre partie en tout temps. Aucune disposition de cette Convention ne peut être amendée, modifiée ou annulée sans un avis écrit à cet effet signé par les deux parties.
- SUCCESSIONS ET AYANTS DROIT** - Cette Convention lie les héritiers, exécuteurs, administrateurs, successeurs et ayants droit du client, de même que les ayants droit et successeurs de B2B Trust.
- RESPONSABILITÉ CONJOINTE ET SOLIDAIRE** - S'il existe plus d'un signataire à cette Convention, nos obligations seront conjointes et solidaires (au Québec, solidaires, sans privilèges de partage ni discussion).
- DIVISIBILITÉ** - Toute disposition de cette Convention, considérée comme étant invalide ou non exécutoire en vertu des lois d'une juridiction où la Convention doit être exécutée, sera présumée être disjointe dans le cadre de cette juridiction et dans la mesure où elle y sera invalide et non exécutoire, sans pour autant avoir d'incidence sur les autres dispositions de cette Convention.
- LOIS** - Cette Convention est régie et interprétée selon les lois de la province de l'Ontario dans laquelle B2B Trust est établie.
- MANDAT** - Le client consent à ce que B2B Trust puisse nommer un mandataire pour exécuter en partie ou en totalité ses obligations en vertu de cette Convention. Toute correspondance, tout relevé ou autre document expédié à mon attention dans le cadre de cette Convention pourra porter le nom de B2B Trust ou de son mandataire.

10. Autorisation du titulaire

Je reconnais/Nous reconnaissons, avant d'avoir signé dans l'espace ci-dessous :

1. avoir lu et compris toutes les modalités et conditions contenues dans cette Convention et je consens/nous consentons à y être lié(s);
2. n'avoir reçu aucun conseil de la part du Trust à l'égard des placements ou de la stratégie de placement ;
3. que mon/notre Conseiller ou Conseiller de validation a signé ci-dessous, a remis à mon/notre intention une copie dûment remplie de cette Convention et m'a donné/nous a donné suffisamment de temps pour bien saisir ses conditions et sa portée ;
4. avoir compris que les fonds communs de placement et les CPG (autres que ceux émis par B2B Trust) acquis dans ce compte ne sont pas garantis par B2B Trust ;
5. être conscient(s) que les cours des fonds communs de placement varient selon les fluctuations des marchés.
6. Mon Conseiller ou mon Conseiller de validation m'a remis une copie du barème des frais de B2B Trust sur lequel figurent les frais applicables à ce compte

Signature du titulaire

Date (jj/mm/aaaa)

Signature du co-titulaire

Date (jj/mm/aaaa)

11. Autorisation du conseiller

Ne remplissez pas cette section si vous agissez à la fois comme Conseiller et Titulaire.

À titre de Conseiller autorisé, je certifie par les présentes :

1. connaître le/les titulaire(s);
2. avoir personnellement rencontré le/les titulaire(s) indiqués à la page 1;
3. avoir vu les documents d'identification originaux indiqués à la page 1;
4. avoir été témoin de la signature de ce document par le/les titulaire(s);
5. ayant effectué les recherches raisonnables, n'avoir aucun motif raisonnable de soupçonner que le/les titulaire(s) agit/agissent pour un tiers ou, si tel est le cas, avoir indiqué les renseignements requis à la partie intitulée « Usage du compte/Détermination quant aux tiers ».
6. je confirme être détenteur d'un permis pour la distribution du produit souhaité par le titulaire dans la province de résidence de ce dernier.
7. j'ai remis au titulaire une copie du barème des frais de B2B Trust (accessible au **b2btrust.com**) sur lequel figurent les frais applicables à ce compte.

Signature du conseiller

N° du courtier/ N° du conseiller

Date (jj/mm/aaaa)

12. Autorisation du conseiller de validation

Un autre conseiller accrédité doit remplir cette section SEULEMENT si le Conseiller agit également à titre de Titulaire.

À titre de Conseiller de validation autorisé, je certifie par les présentes :

1. connaître le/les titulaire(s);
2. avoir personnellement rencontré le/les titulaire(s) indiqués à la page 1;
3. avoir vu les documents d'identification originaux indiqués à la page 1;
4. avoir été témoin de la signature de ce document par le/les titulaire(s);
5. ayant effectué les recherches raisonnables, n'avoir aucun motif raisonnable de soupçonner que le/les titulaire(s) agit/agissent pour un tiers ou, si tel est le cas, avoir indiqué les renseignements requis à la partie intitulée « Usage du compte/Détermination quant aux tiers ».
6. je confirme être détenteur d'un permis pour la distribution du produit souhaité par le titulaire dans la province de résidence de ce dernier.
7. j'ai remis au titulaire une copie du barème des frais de B2B Trust (accessible au **b2btrust.com**) sur lequel figurent les frais applicables à ce compte.

Signature du conseiller de validation

N° du courtier de validation/ N° du conseiller de validation

Date (jj/mm/aaaa)

Liste de contrôle pour exigence d'identification personnelle

Pour tous les nouveaux comptes **non enregistrés**, les détails de **deux** pièces d'identité **valides** sont requises à chaque demandeur. Chaque demande doit clairement mentionner le type de pièce d'identité, le numéro unique de cette pièce, son émetteur et sa date d'expiration (le cas échéant).

Lorsque vous ouvrez un nouveau compte non enregistré, nous exigeons les détails suivants :

- Une pièce d'identité faisant partie de la liste de documents de type 1 et une pièce d'identité faisant partie de la liste de documents de type 2

OU

- Deux pièces d'identité faisant partie de la liste de documents de type 1

B2B Trust n'acceptera **pas** les demandes dans le cadre desquelles seules deux pièces d'identité faisant partie de la liste de documents de type 2 sont présentées.

Documents de type 1 — Pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement

- Certificat de citoyenneté ou de naturalisation
- Permis de conduire délivré au Canada
- Passeport
- Certificat du statut d'Indien — délivré par le gouvernement du Canada
- Carte de résident permanent
- Carte d'assurance maladie du Québec (comportant une photo et une date d'expiration)
REMARQUE : Au Québec, le client doit consentir à présenter cette carte comme pièce d'identité, elle ne peut pas être exigée.
- Carte d'identité — délivrée par la province (non disponible au Québec)

Documents de type 2 — Toute autre pièce d'identité acceptée par B2B Trust

- Carte d'assurance maladie provinciale (sans photo ou sans date d'expiration)
REMARQUE : Les cartes d'assurance maladie ne sont pas acceptées comme pièce d'identité au Manitoba, en Ontario ou à l'Île-du-Prince-Édouard.
- Certificat de naissance — délivré au Canada seulement (par le gouvernement et non par une église)
- Carte d'assurance sociale — délivrée par le gouvernement du Canada
- Carte de crédit d'un établissement connu (établie au nom de la personne et portant sa signature)
- Carte d'étudiant au cégep ou à l'université (établie au nom de la personne, portant sa signature et munie d'une photo)
- Permis d'armes à feu — délivré par le gouvernement fédéral et munie d'une photo
- Carte NEXUS (établie au nom de la personne, munie du numéro de passeport et d'une photo)
- Carte de l'Institut national canadien pour les aveugles
- Carte d'identité pour les Forces canadiennes (établie au nom de la personne, munie d'une photo et d'une date d'expiration)



1. Transfert des fonds communs de placement

J'autorise par les présentes le transfert suivant :

Nom de l'institution cédante : _____

Adresse: _____

Renseignements sur le fonds :

Nom du fonds	Code du fonds	N° du compte	N° d'unités	Type de transfert	
				<input type="checkbox"/> en biens	<input type="checkbox"/> au comptant
				<input type="checkbox"/> en biens	<input type="checkbox"/> au comptant
				<input type="checkbox"/> en biens	<input type="checkbox"/> au comptant
				<input type="checkbox"/> en biens	<input type="checkbox"/> au comptant
				<input type="checkbox"/> en biens	<input type="checkbox"/> au comptant
				<input type="checkbox"/> en biens	<input type="checkbox"/> au comptant

Veuillez enregistrer mes unités au nom de B2B Trust comme suit :

B2B Trust

ITF : _____

NATC # _____

130, rue Adélaïde Ouest, bureau 200,
Toronto, Ontario, M5H 3P5

Autre adresse :

Nom du client

Adresse

Ville Province Code postal

2. Transfert des Certificats de placements garantis

J'autorise par les présentes le transfert suivant :

Institution émettrice _____

Adresse _____

Type de CPG _____ Date d'échéance _____

MM JJ AAAA

Taux d'intérêt _____ Montant _____ \$

3. Autorisation du titulaire

Le soussigné autorise le traitement des changements indiqués.

Signature du titulaire

Date

Signature du co-titulaire

Date

N° du courtier/conseiller